



Procès-Verbal Commission Régionale des Coupes

Réunion du lundi 29 janvier 2024

Président : M. Pierre LONGERE.

Présent(e)s : MM. Jean-Pierre HERMEL, BERTIN et Mmes HARIZA, CONSTANCIAS, JOUVE.

COUPES DE FRANCE 2023-2024

MASCULINE

Rappel important règlement :

Du 1^{er} tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

DOTATIONS COUPE DE FRANCE MASCULINE 2023-2024

TOURS	Nombre clubs qualifiés	Dotation/club	Cumul /club amateur - L2
7 ^{ème} tour	184	6 000 €	6 000 €
8 ^{ème}	92	12 000 €	18 000 €
32 ^{ème} F	64	25 000 €	43 000 €
16 ^{ème} F	32	40 000 €	83 000 €
8 ^{ème} F	16	50 000 €	133 000 €
¼ F	8	85 000 €	218 000 €
½ F	4	170 000 €	388 000 €
Finaliste	1	450 000 €	838 000 €
Vainqueur	1	850 000 €	1 238 000 €

FEMININE

Félicitations à l'équipe féminine du PUY FOOT 43 AUVERGNE pour sa très belle victoire contre REIMS, club de D1 F et qualifiée pour les ¼ de Finale de la Coupe de France et qui recevra le PSG au prochain tour.

COUPES LAuRAFoot

Lieu où se déroulera la finale : la décision sera validée par le Bureau Plénier le 12 février 2024.

Candidatures reçues : US Annecy le Vieux, SA Thiers, AS Genay, CS Volvic.

MASCULINE

16^{èmes} de finale : le dimanche 25 février 2024. Tirage au sort ce lundi 29 janvier 2024 à 19 heures au siège de la Région AURA. Remise des équipements aux clubs qualifiés. Tirage visible sur le site internet de la Ligue.

Changement d'horaire à transmettre au service compétitions avant le 05 février 2024.

Rappel important règlement :

Du 1^{er} tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

FEMININE

Le 4^{ème} tour / 8^{ème} de finale aura lieu le dimanche 10 mars 2024. Tirage au sort ce lundi 29 janvier 2024 à 19 heures au siège de la Région AURA. Remise des équipements aux clubs qualifiés. Les rencontres seront visibles sur le site internet de la Ligue dès le lendemain
Changement d'horaire à transmettre au service compétitions avant le 26 février 2024.

Les 6 équipes suivantes : GF MYF Bessay – AS St Martin en Haut – F. Bourg en Bresse P.01 – Eveil Genas Azieu – FC Annecy – AS St Priest, intègrent la compétition pour ce tour.

Rappel important règlement :

Du 1^{er} tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

DOTATION COUPE LAuRAFoot 2023-2224

BONUS LAuRAFoot pour les équipes de Ligue appartenant à des Districts ayant une Coupe départementale Seniors Masculins ouverte aux clubs régionaux.

Sont concernés les clubs des Districts du Cantal, de Haute-Loire, de la Loire, de Lyon et du Rhône. Le bureau plénier a validé le montant du bonus de 1500 euros versé au club de chacun de ces districts réalisant le meilleur parcours en Coupe LAuRAFoot Seniors Masculins (sauf si celui-ci arrive en finale). En cas d'égalité, application des mêmes critères de départage que ceux du challenge de la meilleure performance en Coupe de France.

MASCULINE

Perdants :

- ¼ Finale : 1000 euros
- ½ Finales : 2000 euros

Vainqueur :

- L'équipe se verra remettre le trophée de la Coupe LAuRAFoot qu'elle pourra garder au sein de son club durant la saison sportive suivante.
- 6000 euros
- 20 dotations « Nike » (pour joueurs et encadrants) d'une valeur de 150 euros
- 1000 euros d'équipements pour le club.

Finaliste :

- 4000 euros
- 20 dotations « Nike » (pour joueurs et encadrants) d'une valeur de 150 euros
- 1000 euros d'équipements pour le club.

FEMININE

Perdantes ½ finales : 1000 euros

Vainqueur de la finale :

- L'équipe se verra remettre le trophée de la Coupe LAuRAFoot qu'elle pourra garder au sein de son club durant la saison sportive suivante.
- 3000 euros
- 20 dotations « Nike » (pour 20 joueuses et encadrants) de 150 euros
- 1000 euros d'équipements pour le club.

Finaliste :

- 2000 euros
- 20 dotations « Nike » (pour joueuses et encadrants) d'une valeur de 50 euros d'équipement
- 1000 euros d'équipements pour le club.

FUTSAL**Vainqueur :**

- L'équipe se verra remettre le trophée de la Coupe LAuRAFoot qu'elle pourra garder au sein de son club durant la saison sportive suivante.
- 3000 euros
- 15 bons d'achat « Nike » (pour 15 joueurs et encadrants) d'une valeur de 150 euros
- 1000 euros d'équipements pour le club.

Finaliste :

- 2000 euros
- 15 dotations « Nike » (pour 15 joueurs et encadrants) d'une valeur de 50 euros
- 1000 euros d'équipements pour le club.

COUPE NATIONALE FUTSAL

16^{èmes} de Finale le samedi 17 février 2024 (voir site internet de la FFF).

COURRIERS RECUS

FFF : Situation terrain AS St Priest (8^{èmes} de Finale de Coupe de France)
ES Tarentaise, FC 2 Grenoble, Vallée de l'Authre, US St Galmier (modifications terrain)
US Annecy le Vieux. Noté.

Le Secrétaire Général,

Pierre LONGERE

La Secrétaire de Séance,

Abtisse HARIZA